

La position du CESE sur les migrations

position paper – décembre 2016

«Cette situation pénible exige des pays européens qu'ils fassent preuve de solidarité, tant à l'égard des personnes qui fuient les guerres, les persécutions, les conflits et la pauvreté que les uns envers les autres. Il appartient à tous les États membres de permettre aux réfugiés d'accéder en toute sécurité à leur territoire et de les accueillir, dans le respect de nos valeurs fondamentales européennes.» Résolution du CESE sur la crise actuelle des réfugiés¹.

Contexte

En 2015 et 2016, les flux migratoires vers l'UE ont atteint un niveau exceptionnel par rapport aux années précédentes. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, rien qu'en 2015, environ 1,1 million de ressortissants de pays tiers sont arrivés dans l'UE. Au cours des cinq premiers mois de 2016, 500 000 demandes de protection internationale ont été introduites².

La société civile a joué un rôle clé dans le cadre de cette crise migratoire en contribuant à une gestion plus humaine de la situation. Sans l'intervention de plusieurs ONG, associations caritatives et citoyens, la tragédie humanitaire à laquelle de nombreux pays européens ont été confrontés aurait pu être bien pire.

Le CESE a mené **douze missions d'information** afin de rencontrer des organisations de la société civile travaillant avec les réfugiés. D'une manière générale, le <u>rapport de synthèse</u> des visites effectuées en Allemagne, en Autriche, en Bulgarie, en Croatie, en Grèce, en Hongrie, en Italie, à Malte, en Pologne, en Slovénie et en Suède, ainsi qu'en Turquie, conclut qu'il est nécessaire de réduire le nombre des arrivées (irrégulières) en Europe, d'accueillir et d'assister les réfugiés avec humanité, de mieux soutenir les organisations de la société civile qui travaillent sur le terrain, de modifier l'actuel discours sur la migration et d'assurer l'intégration des réfugiés. Ce rapport de synthèse a été présenté à la session plénière du CESE par son vice-président, Gonçalo Lobo Xavier.

Ververidis Vasilis / Shutterstock.com

^{1.} Résolution du CESE sur la crise actuelle des réfugiés, 16 septembre 2015:

http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.press-releases&itemCode=36736 2. Rapport annuel de l'EASO sur la situation en matière d'asile dans l'UE, 8 juillet 2016:

Rapport annuel de l'EASO sui la situation en matielle d'asile dans l'UE, 8 juillet 2016: https://www.easo.europa.eu/news-events/easo-annual-report-situation-asylum-eu-and-latest-asylum-figures

Le CESE estime que les réfugiés ont besoin d'itinéraires sûrs et légaux pour arriver dans l'UE. Il convient d'adopter une approche mieux coordonnée entre toutes les parties prenantes, européennes et nationales, et fondée sur une responsabilité partagée, une répartition équitable, la convergence et le respect des droits fondamentaux, afin d'inclure davantage de possibilités de regroupement familial, de relocalisation et de réinstallation.

Le CESE plaide depuis longtemps en faveur d'une nouvelle politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, ce pourquoi il convient d'harmoniser la législation et de renforcer les dispositions en vigueur par l'élaboration d'un **code de l'immigration**³. Il insiste sur le fait que la politique européenne en matière de frontières doit par ailleurs s'inscrire dans le cadre d'une meilleure répartition des responsabilités. En outre, le CESE est favorable à une réforme du régime d'asile européen commun, afin de garantir une politique d'asile plus efficace, plus équitable et plus humaine. La coopération avec les pays tiers d'origine et de transit est essentielle pour s'attaquer aux causes profondes des migrations forcées⁴, en particulier dans le contexte actuel en matière de politique étrangère.

Au-delà de cette question, le CESE souhaite surtout que la politique de l'UE s'inscrive dans une approche humanitaire, contredisant le discours national souvent xénophobe qui joue sur la menace que représentent les «migrants en situation irrégulière». L'approche du Comité est fondée sur la conviction que les migrants sont des êtres humains disposant exactement des mêmes droits fondamentaux que les citoyens de l'UE, qui doivent être garantis et respectés indépendamment du statut juridique des personnes concernées⁵. Le Comité est préoccupé par la progression de l'intolérance, du racisme et de la xénophobie envers les immigrants en Europe.

Par ailleurs, le CESE souhaite que les discours haineux, la désinformation sur les réfugiés et la rhétorique xénophobe soient fermement combattus et que les contributions positives des réfugiés soient mises en évidence. Les réfugiés doivent être perçus non pas comme une menace,

mais bien comme une chance pour le modèle économique et social européen. Des politiques d'intégration durables s'inscrivant dans le long terme, couvrant l'analyse et la reconnaissance des compétences, l'éducation et la formation, doivent être mises en place afin de stimuler l'économie.

Chaque année, le CESE et la Commission européenne organisent conjointement le Forum européen sur la migration, une plateforme qui donne la parole à plus de 150 organisations de la société civile actives dans le domaine de la migration et de l'intégration, et favorisant un dialogue actif avec les institutions européennes sur des thèmes tels que la migration, l'asile et l'intégration des ressortissants de pays tiers. La dernière édition du Forum européen sur la migration, qui s'est tenue en avril 2016, a permis de recueillir le point de vue de la société civile concernant le plan d'action de l'Union européenne sur l'intégration des ressortissants de pays tiers, adopté en juin 2016.

Le rôle de la société civile

Il est essentiel que la société civile soit convenablement consultée en vue de l'élaboration d'une future politique de l'UE en matière de migration, afin d'assurer la bonne mise en œuvre et l'application pratique de la réglementation européenne sur le terrain. En effet, les organisations de la société civile peuvent contribuer à garantir l'efficacité des réponses apportées aux crises par de multiples acteurs, grâce à l'action qu'elles mènent pour faciliter l'accès aux services, à la justice et à l'information. Elles peuvent également jouer un rôle actif de déconstruction des mythes relatifs à l'immigration, afin de donner lieu à un débat plus honnête⁶.

Le CESE n'a cessé d'insister sur le rôle essentiel de la société civile organisée, en Europe comme dans les pays tiers, pour apporter aux politiques européennes en matière d'immigration une dimension sociale et une valeur

Avis du CESE de septembre 2014 sur «Les politiques européennes d'immigration»:

http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.rex-opinions&itemCode=32966 Avis du CESE de septembre 2014 sur le thème «Politique d'immigration européenne et relations avec les pays tiers»:

http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.rex-opinions&itemCode=31383 «Immigration: Intégration et droits fondamentaux»

http://www.eesc.europa.eu/resources/docs/qe-30-12-822-fr-c.pdf

Rapport du Forum européen sur la migration

http://www.eesc.europa.eu/resources/docs/1st-european-migration-forum_workshop-conclusions.pdf

ajoutée. Si les gouvernements peuvent créer les cadres de l'immigration, l'intégration elle-même ne peut avoir lieu que sur le terrain: sur les lieux de travail, dans les écoles, dans les associations, etc.

En tant qu'organe de l'UE représentant la société civile organisée, le CESE a pris une part essentielle à l'élaboration de la stratégie pour l'intégration des migrants. Il considère que l'intégration des nouveaux arrivants est un processus social complexe qui se déploie sur le long terme, qui revêt de multiples dimensions et auquel sont associés de nombreux acteurs, en particulier au niveau local. Depuis le début des années 2000, il a prôné une véritable politique d'intégration au niveau de l'Union européenne, en invitant les autorités locales, régionales et nationales à adopter une série de politiques dans les domaines de l'éducation, des soins de santé et de la famille.

Le CESE a également été à l'origine de la création, en 2009, du Forum européen sur l'intégration, pour rassembler des représentants des organisations de la société civile actives dans ce domaine. En 2015, cette enceinte a été transformée en «Forum européen sur la migration», élargissant son champ d'action à des thèmes liés à l'immigration et à l'asile.

En 2016, le CESE s'est fortement engagé sur la question de la migration. En mars, le Comité a organisé l'évènement "Votre Europe, votre avis" sur le thème des migrations. "Votre Europe, votre avis" est un évènement annuel qui réunit des jeunes Européens de 16-17 ans pour débattre des grandes questions qui affectent l'Europe. En novembre, le séminaire annuel des attachés de presse de la société civile s'est tenu sur la question "Communiquer au sujet de la migration", et en décembre, le prix de la société civile remis par le CESE a été attribué à des initiatives dédiées à l'amélioration de la vie des migrants et visant à faciliter leur intégration.

L'intégration et le marché du travail

Le CESE a souvent souligné les effets positifs d'un flux contrôlé d'immigrants, principalement dans le but de remédier à la bombe à retardement que constitue la démographie de l'Europe; en 2025 plus de 20 % des Européens seront âgés de 65 ans ou plus⁷. Une politique européenne d'immigration responsable et équilibrée, dotée de mesures appropriées afin de garantir l'insertion sociale des migrants, contribuera à rajeunir la maind'œuvre, et donc à relancer l'activité économique.

Le Comité estime que **l'emploi est essentiel à l'intégration**. Renforcer les capacités pour faire concorder l'offre et la demande de travail, favoriser l'esprit d'entreprise et la formation professionnelle sont des éléments nécessaires à l'amélioration de l'employabilité des migrants. Il est en outre nécessaire de résoudre le problème de la reconnaissance des diplômes et des qualifications professionnelles, qui est l'un des plus importants auxquels sont confrontés de nombreux migrants et de nombreuses entreprises en Europe. Le CESE appelle de ses vœux une stratégie européenne et des mesures visant à promouvoir la «mobilité entrante des cerveaux», à savoir rendre l'UE plus attrayante pour les individus talentueux, et à lutter contre les obstacles injustifiés à l'entrée, comme la reconnaissance insuffisante des qualifications professionnelles et universitaires.

Cadre d'action

La crise migratoire de 2015 et 2016 a motivé un certain nombre de décisions politiques et de choix stratégiques au niveau européen. En mai 2015, la Commission a adopté l'agenda européen en matière de migration, qui décrit l'approche plus vaste adoptée en matière de migration tant légale qu'irrégulière dans l'Union et les quatre piliers sur lesquels elle repose. La communication sur la gestion de la crise des réfugiés a été publiée peu après, alors que le Conseil prenait des mesures pour relocaliser les personnes ayant besoin d'une protection internationale. L'approche de la gestion des flux migratoires dans les pays situés en première ligne a conduit à la réforme du régime d'asile européen commun, notamment par la révision du mécanisme de Dublin, ainsi qu'à la mise en œuvre du paquet «Frontières». Dernier point, mais non

des moindres, le <u>sommet de La Valette</u> de novembre 2015 a placé les questions migratoires au cœur des relations de l'UE avec le continent africain, et la <u>déclaration UE-Turquie</u> de mars 2016 a introduit de nouveaux modes de gestion des flux migratoires.

En juin 2016, le plan d'action sur l'intégration des ressortissants de pays tiers a été adopté et un nouveau cadre de partenariat en matière de migration a été annoncé, en vue de renforcer la coopération avec les pays tiers pour une meilleure gestion des flux migratoires. En outre, l'UE s'efforce d'endiguer les flux migratoires irréguliers qui suivent les routes de la Méditerranée orientale et centrale⁸. La coopération avec les pays tiers d'origine ou de transit dans le contexte des instruments de l'Union tels que les dialogues de haut niveau, le réexamen de la politique européenne de voisinage, les cadres de partenariat, voire le plan d'investissement extérieur

lancé en septembre 2016, ont contribué à améliorer la coopération avec les pays tiers.

Les <u>instruments financiers de l'UE</u> contribuent également à offrir un avenir meilleur, plus proche de leur point d'origine, à ceux qui, autrement, seraient prêts à risquer leur vie pour entreprendre un voyage périlleux vers l'Europe. Le Fonds fiduciaire régional de l'Union européenne en réponse à la crise syrienne, le <u>Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique</u> et la <u>facilité en faveur des réfugiés en Turquie</u> mènent des actions complémentaires aux programmes de financement existants dans les pays d'origine. Au sein de l'Union, le Fonds «Asile, migration et intégration» et les Fonds structurels européens sont des instruments qui permettent de soutenir les efforts déployés par les États pour l'installation et l'intégration des nouveaux arrivants.

Pour plus d'informations:

Avis et manifestations du CESE sur l'immigration, l'asile et l'intégration:

http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.immigration-and-asylum

Evènement du CESE "Votre Europe, votre avis" - la vision des jeunes sur la migration et l'intégration:

http://www.eesc.europa.eu/YourEuropeYourSay/

Séminaire des attachés de presse de la société civile "Communiquer au sujet de la migration" :

http://eesc.europa.eu/media-seminar/

Prix 2016 de la société civile, sur les migrants:

http://www.eesc.europa.eu/civil-society-prize/

Le Forum européen sur la migration:

http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.immigration-and-asylum-european-migration-forum

Site internet de l'Union européenne sur l'intégration:

www.integration.eu

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Milen Minchev press@eesc.europa.eu Tél: +32 25468753 Le **Comité économique et social européen** est un organe institutionnel consultatif, établi en 1957 par le traité de Rome. Il compte 350 membres venus de l'Europe entière, qui sont nommés par le Conseil. Il assure la représentation des différentes composantes à caractère économique et social de la société civile organisée. Grâce à sa mission de consultation, ses membres, et donc les organisations qu'ils représentent, peuvent participer au processus décisionnel de l'Union européenne.

eesc.europa.eu

Conclusions du Conseil européen, 20 et 21 octobre 2016: http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2016/10/20-21